

L'ÉCHO DES ÎLES

CHAUSEY - BRÉHAT - BATZ - OUESSANT - MOLÈNE - SEIN - GLÉNAN - GROIX - BELLE-ÎLE - HOUAT - HOEDIC - ÎLE-AUX-MOINES - ARZ - YEU - AIX

Passages pour Ouessant, du nouveau.

La notion de monopole a fait long feu, tout le monde s'en félicite, vive la libre concurrence qui conduit les entreprises à sans cesse faire preuve de trésors d'imagination pour rester dans la course. Sans vouloir épiloguer sur cette loi du marché, pour le consommateur ou l'usager c'est souvent une bonne affaire, il y retrouve toujours son compte... apparemment.

La desserte des îles du Ponant, celles qui sont habitées toute l'année et "au large", est assurée par différentes compagnies auxquelles chaque Département concerné a confié une mission, celle d'assurer, du 1er janvier au 31 décembre, le service public : c'est-à-dire transporter marchandises et passagers dans les meilleures conditions possibles de sécurité, de fiabilité et de régularité, contribuer autant que faire se peut au maintien de l'activité économique des îles, notamment au printemps et en automne en assurant une promotion touristique des îles ; ne pas contribuer à développer un tourisme effréné qui perturberait l'équilibre fragile des îles ; enfin réduire la facture du Département. Et cette facture est lourde, et dans le Finistère plus qu'ailleurs.

On ne se rend pas à Sein, Molène et Ouessant aussi facilement qu'à Yeux ou Belle-Île, le climat est dur, la mer souvent difficile. Les bateaux sont plus exposés, leur construction et leur entretien plus coûteux. Pour les îles du Finistère le nombre de passages aussi bien des insulaires que des touristes est près de trois fois inférieures à celui de leurs sœurs du Morbihan ou de Vendée. Dans ces conditions huit mois sur douze la compagnie Penn Ar Bed accumule du déficit. Elle n'a que quatre mois, plus sûrement deux, pour faire en sorte que les comptes se redressent un peu.

Aussi l'arrivée d'un concurrent, sur les mêmes lignes, desservant les mêmes ports, et ne fonctionnant que durant "la saison", est un événement qui risque de ne pas rester sans conséquences.

En effet, La Ligérienne de transport, compagnie nantaise dont l'activité est essentiellement hivernale, dans l'esprit de la bonne gestion de leur entreprise fonctionnant dans un pays au régime libéral, a trouvé un créneau pour optimiser ses équipages sur toute l'année, et a décidé d'exploiter les lignes Le Conquet-Ouessant de l'Ascension à mi-septembre, et Camaret Lanildut-Ouessant du 8 juillet au 28 août. Pour ce faire elle a créé la société Finismer et a armé deux bateaux.

Cette concurrence va peut-être faire l'affaire des touristes : des bateaux en plus grand nombre et sans doute des prix plus étudiés. Par contre, pour les insulaires et le Département, c'est l'impossibilité de maîtriser la fréquentation de Ouessant et, très certainement, ce sera constater une aggravation du déficit supporté par la collectivité. Ou le contribuable paiera, ou les usagers "à l'année" verront un terme à l'amélioration constante de leur sort quant à leur liaison avec le continent, ou les deux à la fois.

Finismer innove en faisant uniquement reposer son activité sur les liaisons continent-île, alors que Penn Ar Bed s'était vu confier par le département le soin d'assurer les liaisons îles-continent toute l'année, activité très déficitaire, compensée partiellement par l'exploitation saisonnière des liaisons continent-îles. Reste à trouver aujourd'hui le moyen de gérer cette nouveauté, l'arrivée de Finismer, péripétie qui a toutes chances de creuser un peu plus encore le déséquilibre financier.

François-Pierre Lobies

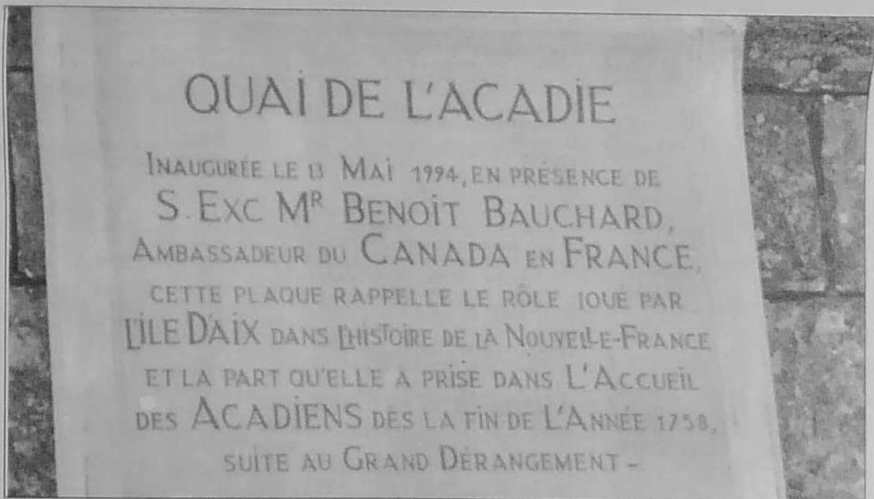
CORK-ROSCOFF EN YOLE DE MER

Du 28 mai au 4 juin, c'est le pari des sapeurs-pompiers d'Auray au profit de la lutte contre la mucoviscidose



Article page 9

Amitiés franco-canadiennes L'île d'Aix et l'Acadie



Compte rendu des manifestations page 3

YEU

Epopée de jeunes marins



Charles Merlet à droite avec trois copains le premier soir à New-York Lire page 4

MOLÈNE

Le goémon et l'île



Un canot retourné, c'était souvent le toit des goémoniers

Lire page 10

SOMMAIRE

AIX	p. 12
Beaucoup ou trop	
Concours (bon n° 9)	
ARZ	p. 8
Bruits de courses	
BELLE-ÎLE	p. 5 et 6
Les Archimades : la Compagnie d'Orion, les Rouffles, Alain Guillemois	
Sur les sentiers du Zanskar	
Pétition	
GLÉNAN	p. 8
Un orque échoué	
Sauvetage au Leurriou	
GROIX	p. 7 et 8
Le rallye touristique	
Effacement des réseaux aériens	
Des saint-cyriens à Groix	
Et l'on se réunit à nouveau	
Infos : Fleurs, Football, Tourisme, Musik	
HOEDIC	p. 9
L'île pendant l'occupation	
Cork-Roscoff en yole de mer	
HOUAT	p. 9
Er Yoc'h - La fête des fleurs	
Eclousarium	
ÎLE-AUX-MOINES	p. 8
Carnet pratique	
MOLÈNE	p. 10 et 11
Réunion des parents d'élèves	
Radio-amateurs	
Vente de fleurs	
OUESSANT	p. 10
Émeute en 1711 (suite)	
Brest-Ouessant à la voile	
SEIN	p. 11
Réflexions sur "Elisa"	
A propos des "Houles de la mer d'Iroise"	
YEU	p. 4 et 5
Les moutons de demain (suite)	
Association "Aller-Retour"	
Epopée de jeunes marins	
PLEIN PHARE...	p. 2
Élections européennes : marins débarassés	
Baptême de "L'Émeraude"	
Commission Baleinière Internationale	
Terre Neuve accuse le parlement européen	
Dauphins et filets dérivants	
PAGE 12	
Marées	

PLEIN PHARE ...

Les marins pêcheurs méfiants et désabusés face aux élections européennes

Sur les quais du Finistère, au Guilvinec ou à Douarnenez, beaucoup de la population de la région...

demande de son codé Alain Fauric, marquisier ou Guilvinec. "On demande des intermédiaires mais on n'a pas le bon sens de s'écarter de l'indifférence et l'indifférence..."

Le comité de survie, qui a mené les négociations lors de la rébellion des pêcheurs, n'est pas plus enthousiasmé par le projet de loi...

Baptême à Saint-Malo du transbordeur 'Emeraude'

Le premier transbordeur (trans-ferrier) monocoque français à grande vitesse, construit à Saint-Malo par le chantier Leroux et Lutz pour la compagnie maritime Emeraude Lines, a été baptisé mardi dans le port de la cité bretonne...

Le navire, d'un coût total de 73 millions de francs, qui a représenté près de 100 000 heures de travail, sera livré à la compagnie...

La survie des baleines, enjeu de la réunion de la Commission Balnéaire Internationale

La survie des plus grands mammifères de la planète est menacée par la pollution marine et la surpêche...

Le 18 août, une conférence internationale se tiendra à Paris pour discuter de la protection des baleines...

En 1988, une conférence internationale se tiendra à Paris pour discuter de la protection des baleines...

Nafrage du Braer : 103 recommandations

Le gouvernement britannique a publié mardi un rapport de 103 recommandations pour éviter de tels accidents...

Le rapport suggère une meilleure coopération européenne, elle s'oblige tous les navires déjà épaves dans un port de l'Union européenne...

Terre-Neuve accuse le Parlement européen d'hypocrisie

Le Premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, a accusé le Parlement européen d'hypocrisie...

Il a déclaré que le Parlement européen ne respecte pas les engagements qu'il a pris en matière de pêche...

Dauphins et filets dérivants

Les États-Unis "contournent" la décision d'un groupe d'experts de l'ONU qui estime que le dérivant fédéral de protection des dauphins est incompatible avec la libre circulation...

Pêche au saumon en Suède

Le Bureau suédois des Pêches a recommandé mardi une réduction de 20% de la pêche au saumon...

Le Bureau des Pêches a adressé sa proposition au ministre de l'Agriculture, et a demandé que le gouvernement suive ses recommandations...

Le tunnel devrait faire "exploser" le trafic

Un tunnel de 1,6 km de long, qui permettra de franchir le détroit de Saint-Pierre, devrait faire exploser le trafic...

Le projet de tunnel de 1,6 km de long, qui permettra de franchir le détroit de Saint-Pierre, devrait faire exploser le trafic...

Le trafic devrait faire "exploser" le trafic

Le trafic devrait faire "exploser" le trafic, car le tunnel permettra de franchir le détroit de Saint-Pierre...

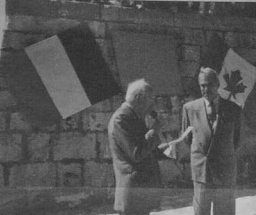
Le trafic devrait faire "exploser" le trafic

Le trafic devrait faire "exploser" le trafic, car le tunnel permettra de franchir le détroit de Saint-Pierre...

Le trafic devrait faire "exploser" le trafic

Le trafic devrait faire "exploser" le trafic, car le tunnel permettra de franchir le détroit de Saint-Pierre...

L'AMBASSADEUR DU CANADA À L'ÎLE D'AIX



S. Ex. M. Benoît Bouchard et M. Jean Cochard, maire de l'Île d'Aix

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Le maire de l'Île d'Aix, Jean Cochard, accueille l'ambassadeur du Canada, Benoît Bouchard.

Abonnement à L'ÉCHO DES ÎLES - un an à 345 F

Bulletin d'abonnement page 12

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Sur la nacelle pour accéder au fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

Le fort Boyard

ÎLE D'AIX

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : tél. 46 84 66 09
Ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h

OFFICE DU TOURISME : à la mairie
ORDURES MÉNAGÈRES
Lundi et vendredi

MÉDECIN : Dr Patrick Lebigre
Tél. 46 84 09 57

MESSE OU PRIÈRE EN COMMUN
Dimanche à 10h30

SOINS À DOMICILE : tél. 46 84 64 31
POMPIERS : tél. 97 31 53 63
S.N.S.M. : tél. 46 84 66 30

POSTE : tél. 46 84 66 29
Ouverte en semaine de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Le samedi de 9h à 12h.

TAXI : tél. 46 84 65 18
BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS
Le mercredi de 11h à 12h
Pendant les vacances scolaires tous les jours de 11h à 12h

MUSÉE NAPOLEON : tél. 46 84 66 40
Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi

MUSÉE AFRICAIN : ouvert de 10h à 12h et de 14 à 17h. Fermé le mercredi

ALIMENTATION : dépôt pain-presse. Ouvert de 9h à 12h30 et de 15h à 19h, sauf le lundi

BOULANGERIE : rue Marengo, de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h30

HABITANTS DE L'ÎLE D'AIX
une Aixoise, un Aixois

CODE POSTAL : 17123
CORRESPONDANT
Jean-Claude Flamant
Tél. 46 84 66 50

PASSAGES

DÉPART FOURAS	DÉPART ÎLE D'AIX
Samedi 28 mai 8h15-10h30-11h30-12h-17h-18h-19h	Samedi 28 mai 7h30-10h-11h-15h30-16h30-17h30-18h30
Dimanche 29 mai 8h15-10h30-11h30-12h30-16h30-17h30-18h30-19h30	Dimanche 29 mai 7h30-10h-11h-12h-16h-17h-18h-19h
Lundi 30 mai 8h15-10h30-11h30-13h30-17h30-18h30-19h30	Lundi 30 mai 7h30-10h-11h-13h-17h-18h-19h
Mardi 31 mai 8h15-10h30-11h30-14h-15h-18h-19h	Mardi 31 mai 7h30-10h-11h-13h30-14h30-17h30-18h30
Mercredi 1^{er} juin 8h15-10h30-11h30-14h-15h-16h-17h-18h-19h	Mercredi 1^{er} juin 7h30-10h-11h-13h30-14h30-15h30-16h30-17h30-18h30
Jeudi 2 juin 8h15-10h-11h-12h-14h35-15h30-17h-18h-19h	Jeudi 2 juin 7h30-9h30-10h30-11h30-14h-15h-16h30-17h30-18h30
Vendredi 3 juin 8h15-10h-11h-12h-14h35-15h30-17h-18h-19h-23h	Vendredi 3 juin 7h30-9h30-10h30-11h30-14h-15h-16h30-17h30-18h30-22h30
Samedi 4 juin 7h-9h30-10h30-11h30-14h35-15h30-17h-18h-19h	Samedi 4 juin 6h30-9h-10h-11h-14h-15h-16h30-17h30-18h30
Dimanche 5 juin 7h30-10h-11h-12h-14h35-15h30-17h-18h-19h-20h	Dimanche 5 juin 7h-9h30-10h30-11h30-14h-15h-16h30-17h30-18h30-19h30
Lundi 6 juin 8h15-11h-12h-14h35-15h30-17h-18h-19h	Lundi 6 juin 7h30-10h30-11h30-14h-15h-16h30-17h30-18h30

Services maritimes de l'île d'Aix
Fouras : tél. 46 84 60 50
Aix : tél. 46 84 66 01

A VENDRE

Moteur Seagull
4cv, arbre long

Armoire sèche-linge
électrique

Tél. 46 84 66 50

Concours - Île d'Aix

"Connaissez-vous votre île ?"

QUESTION N°9

A quelle congrégation religieuse appartenaient les moines qui s'implantèrent sur Aix au XI^{ème} siècle ?

BON DE PARTICIPATION
N° 9

IMPORTANT

Le bon ci-dessus est à conserver. Il devra être impérativement collé sur la grille réponse de L'Écho des Îles du samedi 4 juin 1994.

Le règlement de ce concours a été publié dans le numéro 32. Nous rappelons que ce concours est réservé aux enfants de l'île d'Aix.

Hotel** Restaurant

"Le Napoléon"

Y.R. Loedec

La Mer dans votre assiette

Menus - Carte - 1/2 pension

17123 L'ÎLE D'AIX

Tél. 46 84 66 02

Ouvert toute l'année

Beaucoup ou trop ?

Beaucoup, beaucoup de monde sur l'île lors de ces deux dernières fins de semaines. Des services de bateaux doublés, des vedettes "inter-îles" assurant à nouveau les liaisons, les rues du village pleines à déborder, le boulanger dévalisé, des restaurants complets, on aurait pu se croire au cœur de la saison estivale.

C'étaient aussi de chaleureux moments de retrouvailles entre amis, des gens qui se découvrent et tissent de nouveaux liens ; journées de rupture avec le quotidien laborieux et instants de convivialité qui donnent comme un avant-goût des vacances à venir.

Beaucoup de vélos et de piétons indisciplinés ne pouvant imaginer que les règles les plus élémentaires de la conduite et de la courtoisie gardent encore quelque valeur, même à l'île d'Aix ; premières chutes, premiers accidents, les personnes

âgées vont devoir redoubler de vigilance.

Les jeunes ont retrouvé leurs lieux nocturnes de prédilection et ont dansé avec plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Beaucoup de vélos, bien sûr, à proximité de la piste de danse mais aussi - grande nouveauté à Aix - deux voitures ! Et oui, les temps changent ! On prend la voiture pour "sortir" le soir ; pas le véhicule utilitaire, seul autorisé comme le rapportent les journalistes qui passent trois heures à Aix et vantent "l'île sans voiture" (cf. Détours en France, n° 15, page 33 - pour ne citer que cette revue), non, le véhicule personnel, celui qui de jour sillonne les chemins de l'île à tout propos, et qui, maintenant, sans pudeur aucune, mène de nuit, ses occupants vers les lieux de détente.

Quand cessera-t-on de mêler besoins professionnels et confort personnel ? Cette fois c'est trop !

J.C. Flamant

BULLETIN D'ABONNEMENT

A remplir en lettres capitales

NOM
PRÉNOM
ADRESSE

Abonnement pour un an, 51 numéros : 345 F

ILE DE RATTACHEMENT.....

Abonnement 1 an :	345 F	<input type="checkbox"/>
Abonnement 6 mois :	195 F	<input type="checkbox"/>
Pays européens (1 an) :	500 FF	<input type="checkbox"/>
Autres pays (1 an) :	600 FF	<input type="checkbox"/>
Abonnement de soutien à partir de :	400 F	<input type="checkbox"/>

A retourner accompagné de votre règlement à
L'ÉCHO DES ÎLES - Place de la Mairie - 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT

HORAIRE DES MARÉES ET HAUTEURS D'EAU

	Samedi 28 mai		Dimanche 29 mai		Lundi 30 mai		Mardi 31 mai		Mercredi 1 ^{er} juin		Jeudi 2 juin		Vendredi 3 juin		Samedi 4 juin	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Coefficients	94	89	83	78	71	66	60	55	51	48	46		45	46	47	49
Chausey 48°52'N 1°49'W	10h23 12.85	22h40 12.84	11h06 12.26	23h22 12.17	11h48 11.54		00h05 11.37	12h32 10.81	00h51 10.65	13h22 10.20	11h46 10.11	14h23 9.85	02h54 9.87	15h35 9.84	04h07 9.99	16h42 10.17
Plaines Mers Basses Mers	09h10 1.69	17h26 2.17	05h49 2.22	18h05 2.81	06h28 2.92	18h44 3.54	07h08 3.66	19h25 4.24	07h53 4.28	20h15 4.75	08h47 4.67	21h15 4.97	09h51 4.76	22h22 4.87	10h57 4.57	23h27 4.52
Bréhat 48°51'N 3°00'W	10h02 10.25	22h19 10.29	10h45 9.77	23h01 9.76	11h27 9.18	23h43 9.15	12h10 8.60		00h27 8.55	12h59 8.14	01h21 8.14	13h59 7.89	02h28 7.96	15h09 7.91	03h40 8.06	16h16 8.18
Plaines Mers Basses Mers	04h06 1.01	16h25 1.49	04h49 1.46	17h06 2.02	05h31 2.07	17h48 2.63	06h12 2.71	18h31 3.23	06h58 3.26	19h21 3.68	07h53 3.62	20h22 3.90	08h58 3.72	21h31 3.85	10h07 3.57	22h38 3.55
Batz* 48°43'N 3°58'W	09h13 8.68	21h31 8.80	09h58 8.32	22h16 8.41	10h44 7.89	23h03 7.97	11h32 7.47	23h56 7.54	12h27 7.13		00h55 7.20	13h31 6.94	02h01 7.04	14h39 6.96	03h07 7.07	15h41 7.14
Plaines Mers Basses Mers	03h17 1.02	15h36 1.44	04h03 1.39	16h21 1.88	04h48 1.87	17h07 2.38	05h35 2.38	17h56 2.86	06h25 2.84	18h51 3.24	07h23 3.16	19h54 3.43	08h58 3.72	21h31 3.85	10h07 3.57	22h38 3.55
Ouessant 48°27'N 5°06'W	08h11 7.14	20h31 7.20	08h58 6.80	21h18 6.85	09h46 6.42	22h07 6.46	10h37 6.06	23h00 6.10	11h34 5.78		00h00 5.84	12h39 5.63	01h10 5.71	13h46 5.65	02h15 5.74	14h47 5.79
Plaines Mers Basses Mers	02h02 1.28	14h21 1.58	02h49 1.56	15h07 1.90	03h37 1.92	15h56 2.25	04h27 2.29	16h48 2.58	05h22 2.61	17h48 2.83	06h24 2.82	18h54 2.95	07h30 2.89	20h01 2.92	08h32 2.81	21h01 2.77
Sein 48°02'N 4°51'W	08h02 6.20	20h18 6.30	08h51 5.91	21h07 6.01	09h40 5.58	21h57 5.68	10h31 5.28	22h50 5.37	11h26 5.05	23h49 5.13	12h27 4.94		00h56 5.01	13h34 4.97	02h04 5.02	14h37 5.11
Plaines Mers Basses Mers	01h58 0.88	14h16 1.26	02h48 1.16	15h05 1.57	03h38 1.51	15h55 1.91	04h29 1.89	16h48 2.23	05h24 2.22	17h46 2.47	06h25 2.44	18h50 2.59	07h29 2.53	19h56 2.56	08h30 2.48	20h55 2.43
Glénan 47°44'N 3°57'W	07h42 4.85	19h57 4.93	08h29 4.60	20h44 4.67	09h16 4.32	21h34 4.40	10h08 4.08	22h31 4.15	11h08 3.90	23h37 3.96	12h17 3.82		00h49 3.89	13h26 3.85	01h56 3.92	14h26 3.97
Plaines Mers Basses Mers	01h40 0.64	13h55 0.86	02h30 0.86	14h44 1.10	03h21 1.13	15h34 1.37	04h14 1.41	16h28 1.62	05h12 1.64	17h29 1.82	06h15 1.78	18h36 1.91	07h17 1.81	19h40 1.88	08h15 1.76	20h37 1.78
Groix 48°39'N 3°27'W	07h46 4.92	20h04 5.07	08h31 4.66	20h52 4.83	09h17 4.40	21h42 4.57	10h08 4.16	22h38 4.34	11h10 3.99	23h41 4.17	12h27 3.92		00h51 4.09	13h40 3.98	01h57 4.11	14h36 4.11
Plaines Mers Basses Mers	01h37 0.73	13h55 1.00	02h27 0.96	14h45 1.26	03h17 1.24	15h37 1.54	04h10 1.52	16h33 1.79	05h06 1.77	17h35 1.98	06h08 1.94	18h41 2.06	07h12 1.99	19h45 2.03	08h13 1.95	20h42 1.94
Belle-Île 47°21'N 3°09'W	07h44 4.90	20h02 5.05	08h27 4.64	20h49 4.80	09h11 4.37	21h39 4.54	10h01 4.12	22h36 4.30	11h06 3.95	23h44 4.13	12h30 3.88		00h54 4.05	13h44 3.95	02h01 4.08	14h38 4.08
Plaines Mers Basses Mers	01h38 0.55	13h57 0.83	02h28 0.78	14h47 1.10	03h18 1.07	15h39 1.39	04h01 1.38	16h35 1.65	05h07 1.65	17h36 1.85	06h09 1.83	18h41 1.94	07h13 1.89	19h45 1.91	08h13 1.84	20h41 1.82
Houat et Hoedic* 47°20'N 2°52'W	07h38 4.92	19h55 5.06	08h19 4.66	20h41 4.81	09h02 4.40	21h29 4.55	09h50 4.16	22h25 4.31	10h55 3.97	23h38 4.14	12h31 3.91		00h53 4.08	13h44 3.98	01h58 4.12	14h36 4.12
Plaines Mers Basses Mers	01h38 0.50	13h58 0.77	02h29 0.73	14h49 1.04	03h19 1.02	15h41 1.33	04h12 1.32	16h36 1.60	05h07 1.60	17h36 1.81	06h08 1.78	18h40 1.91	07h11 1.85	19h43 1.89	08h11 1.80	20h40 1.79
Golfe du Morbihan* 47°33'N 2°55'W	08h09 4.74	20h24 4.88	08h51 4.50	21h10 4.65	09h34 4.24	22h01 4.40	10h24 4.01	22h59 4.18	11h37 3.84		00h02 4.02	12h59 3.80	01h14 3.95	14h06 3.86	02h17 3.98	15h00 3.99
Plaines Mers Basses Mers	01h55 0.53	14h13 0.78	02h44 0.74	15h03 1.03	03h34 1.01	15h54 1.31	04h27 1.30	16h50 1.56	05h23 1.56	17h51 1.75	06h25 1.74	18h56 1.84	07h29 1.80	20h00 1.83	08h29 1.75	20h57 1.73
Yeu 46°44'N 2°21'W	07h54 5.05	20h09 5.05	08h38 4.76	20h51 4.77	09h24 4.45	21h34 4.47	10h18 4.19	22h35 4.21	11h35 4.02		00h00 4.05	12h49 3.97	01h19 4.01	13h44 4.01	02h14 4.06	14h30 4.12
Plaines Mers Basses Mers	01h38 0.54	13h51 0.80	02h31 0.76	14h44 1.06	03h25 1.05	15h38 1.35	04h20 1.34	16h33 1.62	05h16 1.61	17h31 1.84	06h15 1.80	18h32 1.97	07h15 1.89	19h34 1.99	08h15 1.88	20h35 1.91
Aix 46°01'N 1°10'W	07h31 5.72	19h53 5.85	08h12 5.37	20h39 5.50	08h52 4.99	21h42 5.14	11h25 4.73	23h32 4.89	12h39 4.62		00h42 4.72	13h40 4.62	01h42 4.69	14h31 4.66	02h29 4.73	15h10 4.75
Plaines Mers Basses Mers	01h33 0.54	13h53 0.85	02h30 0.81	14h41 1.16	03h08 1.16	15h31 1.51	04h00 1.52	16h25 1.82	07h55 1.85	17h23 2.06	08h56 2.06	18h26 2.17	07h01 2.13	19h31 2.14	08h03 2.05	20h31 2.00

*Pour Batz, référence Boscot. Pour Houat et Hoedic, référence Hoedic. Pour le Golfe du Morbihan, Arz et l'île-aux-Moines, référence Port-Navalo.
Prédictions calculées par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) et reproduites avec son autorisation n° 62293.
On peut consulter l'horaire des marées par Minitel en composant le 3615 Code SHOM, 0,84 F la minute.

Directeur de la publication
François-Pierre Lobes
Comité de direction
Luc Perus - Léo Rolland
Secrétaire de rédaction
Geneviève Jouart
Fabrication
Micheline Fauvot
Marie-France Le Flem

Correspondants
Chausey
(en cours) Île Bréhat
(en cours) Île de Batz
(en cours) Île d'Ouessant
Françoise Lamour - 98 48 85 56
et le comité de rédaction de l'île
Île Molène
Jacqueline Coquet - 98 07 38 52
Île de Sein
Pierre Salatin - 98 70 92 15
Archipel de Glénan
Jean Puloc'h - 98 56 11 89
Île de Groix
Léo Rolland - 97 86 80 97
Belle-Île
Anne Ducarin - 97 31 85 53
Île de Houat
Joël Lorec - 97 30 68 19
Île d'Hoedic
Geneviève Jouart
Luc Perus - 97 54 96 29
Île d'Arz
Guillemette Daouzeg - 97 44 33 28
Île d'Yeu
Sylvie Bouyer et Pierre Bertrand
51 58 35 44
Guy Bézille (pêche)
Île d'Aix
Jean-Claude Flamant - 46 84 66 50

Commission paritaire - n° 74560
SIRET - 392 230 769 00011
N° ISSN 1165-7251
Tirage 4 000 exemplaires
Imprimé à Saint-Julien-du-Sault
sur les presses de
l'Imprimerie de L'Écho des Îles
Le papier est un offset écologique
recyclé à 90 %

Abonnements et administration
Publicité
8-10 Place de la Mairie
89330 Saint-Julien-du-Sault
Tél. : 86 91 13 37 - Fax : 86 91 15 00

Siège social
2, Place du Leurhé - 56590 Île de Groix